

## SOMMAIRE

- \* **COMMANDE DE PIÈGES DE DÉTECTION DE LA MOUCHE DE L'OLIVE**.....P 1
- \* **RÉUNION STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE**..... P 2



## COMMANDE DE PIÈGES DE DÉTECTION DE LA MOUCHE DE L'OLIVE

Cet insecte constitue le ravageur le plus problématique pour la filière oléicole.  
Ce diptère peut en effet causer de très gros dégâts notamment sur les olives de table.  
Seul un suivi et une vigilance de toutes les générations peuvent éviter des problèmes majeurs.

### Le suivi des vols par le piégeage phéromone :

Le suivi des vols durant la période à risque (juin à octobre) à l'aide de pièges spécifiques donnera des indications fiables utiles à une lutte raisonnée.

### Deux maîtres mots d'un suivi efficace, anticipation et assiduité :

- \* **Anticipation** : La mise en place des pièges doit être réalisée tôt dans la saison, avant l'arrivée potentielle de la première génération, globalement, dans la première semaine de juin en zone précoce et en suivant dans les zones plus tardives. En effet, l'important est de capturer les premiers individus.
- \* **Assiduité** : Les relevés doivent être faits au minimum 2 fois par semaine et cela jusqu'à la récolte.

### Mise en place du piégeage :

Un piège à l'hectare paraît suffisant sur une même parcelle. Suivant les variétés plantées, celles à fruits plus attractifs seront choisies, olives précoces à gros fruits et épidermes fins (Ascolana, Lucques, Bouteillan).

Un poste de piégeage sera constitué de 5 plaques jaunes engluées et de 5 capsules phéromones, afin de couvrir la totalité du suivi.

La durée d'émission des phéromones contenus dans les capsules est de 5 semaines environ.  
Le stock de capsules non encore utilisées sera conservé au frigo.

Pour des raisons pratiques et quelquefois de clarté de lecture, les plaques engluées seront aussi changées à cette même fréquence.

Comme chaque année, le Syndicat Oléicole du Pays d'Aude réalise des commandes de pièges afin de permettre aux oléiculteurs d'être, s'ils le peuvent, plus au fait de ce qui se passe dans leurs vergers d'oliviers concernant la mouche. Ce sont en général plus de quatre vingt pièges qui sont commandés.

Afin d'organiser au mieux ces commandes si vous êtes intéressés :

**Merci de compléter et renvoyer le bulletin ci-dessous avant le LUNDI 20 MAI 2019**  
**(Après cette date, aucune commande ne sera acceptée)**

### **Bon de Commande piège sexuel** **A renvoyer avant le 20/05/2019**

Je désire..... piège(s) à mouche complet(s)  
**(37 €) (5 planques + 5 capsules)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Ci-joint, un chèque de ..... € (à l'ordre du SOPA  
Syndicat Oléicole du Pays d'Aude)

### **A retourner à l'adresse suivante :**

Christine AGOGUÉ  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
MAISON DES VIGNERONS - Bât 1  
18 rue Ernest Cognacq  
11100 NARBONNE

## RÉUNION STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE

Afin de préparer la campagne 2018/2019 une réunion « stratégie de lutte contre la mouche de l'olive » aura lieu le :

**MERCREDI 29 MAI 2019 à 9 h 30**  
**A la MAISON DES VIGNERONS**  
**Bat B - ZAC Bonne Source**  
**NARBONNE**

### PLAN D'ACCES

Pour se rendre à la Maison des Vignerons – ZAC Bonne Source NARBONNE.



Autoroute : Sortie N°37 – **Narbonne Est**



Au rond-point, prendre la 2ème sortie. **Direction Narbonne Centre**



Au rond-point, prendre la 4ème sortie: **Boulevard de Creissel**  
Restaurant Quick sur la gauche



Au rond-point, prendre la 3ème sortie : **Rue Demonge**  
Garage Fiat puis Magasin CULTURA sur la droite



Prendre à gauche après le Magasin CULTURA : **Rue Bader**  
Continuer tout droit.

### Ordre du jour :

- \* Cycle de la mouche
- \* Le piégeage (à cette occasion si vous avez commandé des pièges, vous pourrez les récupérer)
- \* Stratégies de lutte (positionnement des produits utilisables)



## RECONDUITE DE L'ESSAI COUVERTURE FILET ANTI MOUCHE MONORANG

Le CTO, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Aude, a mis en place un essai de couverture filet anti mouche monorang en 2017.

Malheureusement en 2018 en raison du gel de février et faute de récolte, la mise en place des modalités supplémentaires n'a pu avoir lieu.

Pour cette année, 2 rangées de 70 mètres de long seront couvertes sur un verger d'olives de table en Lucques du Languedoc.

Une réunion de terrain sera organisée pour la présentation des résultats d'essais.

**Technicienne : Christine AGOGUÉ**

**Permanence le lundi matin à la Coopérative l'Oulibo - Tél : 04.68.41.88.89 - Portable : 06.26.47.80.33**

Directeur de publication : Philippe Vergnes  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
Z. A. de Sautès à Trèbes – 11878 CARCASSONNE Cedex 9  
services.generaux@audef.chambagri.fr  
Tél : 04.68.11.79.79 - Fax : 04.68.71.48.31

Comité de rédaction :  
Christine AGOGUÉ 04.68.58.13.97 - christine.agogue@audef.chambagri.fr  
Anne GIONCO 04.68.41.20.87 - anne.gionco@audef.chambagri.fr